



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 044 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mercredi 3 octobre 2012**

**Président**

**M. Mark Warawa**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 3 octobre 2012

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la 44<sup>e</sup> séance du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Je souhaite la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui. Nous allons commencer par M. Gordon Brown.

Monsieur le député, vous avez 10 minutes. Par la suite, les autres témoins disposeront eux aussi de 10 minutes chacun, après quoi nous passerons aux questions jusqu'à 17 heures.

Monsieur Brown, vous avez la parole 10 minutes.

**M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à remercier tous les membres du comité de l'examen rapide du projet de loi, qui a d'ailleurs été mis aux voix mercredi dernier. Veuillez m'excuser, c'était plutôt il y a deux semaines; nous sommes déjà mercredi.

Je suis ravi d'être ici pour vous parler du projet de loi C-370 et pour répondre à toutes vos questions. Quoique court, ce projet de loi changera considérablement le cours des choses dans ma circonscription.

Je vous remercie au nom de tous ceux qui souhaitent que le changement se fasse, et ce, le plus rapidement possible. Je tiens à souligner qu'il s'agit de l'ensemble des municipalités situées le long du parc. Elles ont toutes adopté des résolutions à l'appui du projet de loi. Nous jouissons également de l'appui de la communauté autochtone, des résidents et des entreprises de la région.

Un certain nombre de points essentiels m'ont amené à penser que le parc devrait changer de nom. J'aimerais vous les présenter le plus rapidement possible pour que vous compreniez pourquoi le projet de loi est si important pour le développement économique de ma circonscription de Leeds—Grenville.

Le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, créé en 1904, est le premier parc national canadien ayant vu le jour à l'est des Rocheuses. Il a célébré son centenaire en 2004. Il est situé dans un secteur connu aux quatre coins du monde sous le nom de la région des Mille-Îles.

Le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent est situé dans une région d'une riche biodiversité. Il constitue la jonction naturelle entre d'importantes formations géologiques, et c'est aussi un des hauts lieux de l'histoire culturelle de notre pays.

Issue de la dernière période glaciaire, la région des Mille-Îles forme un pont qui relie les rives du Saint-Laurent et dont bénéficient les plantes et les animaux. Le parc est bordé du Bouclier canadien, au nord, et des Adirondacks, au sud. À l'ouest, les Grands Lacs — et plus particulièrement le lac Ontario — forment un puits thermique qui contribue à tempérer le climat de la région tant en hiver qu'en été,

ce qui attire des espèces florales et fauniques qu'on ne trouverait probablement pas autrement dans la région.

C'est pourquoi la région du parc a été reconnue par l'UNESCO à titre de réserve de la biosphère.

Le parc lui-même est formé de plusieurs propriétés terrestres et d'îles importantes sur le plan écologique entre Kingston et Brockville. Le centre d'accueil de Mallorytown Landing propose aux visiteurs une introduction au parc, un sentier de randonnée, des programmes d'interprétation, des expositions et des activités pour toute la famille. Le parc contribue à favoriser des modes de vie durables et la protection des écosystèmes de la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac.

À l'arrivée des Européens, les Français ont baptisé ce coin de pays « la région des Mille-Îles », et en 1816, les Britanniques ont donné aux îles elles-mêmes des noms importants de la marine britannique. Les commerçants et les colons passaient par là pour se rendre à l'intérieur des terres. Tout au long de son histoire, le secteur a toujours été connu sous le nom de région des Mille-Îles. Aujourd'hui, bien des gens du coin l'appellent déjà le « Parc national des Mille-Îles », car c'est le nom connu.

Les services touristiques du secteur sont en pleine croissance et constituent un moteur important du développement économique de la région, qui comprend le parc. De plus, ces services prennent de plus en plus de place, car l'économie de la région a pris une nouvelle tournure au cours des 15 dernières années, l'industrie manufacturière n'étant plus aussi importante. Aujourd'hui, la région des Mille-Îles accueille des visiteurs du monde entier.

Le maire de Brockville, David Henderson, devait témoigner devant le comité aujourd'hui, mais il a eu un empêchement. Compte tenu de ses récents problèmes de santé, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Il possède une entreprise d'impression. S'il avait été en mesure d'être ici aujourd'hui, il vous aurait dit qu'il a constaté des changements importants dans ce domaine. Il y a 10 ans, la majeure partie de son chiffre d'affaires provenait du secteur industriel d'un côté et de l'autre du fleuve Saint-Laurent. Aujourd'hui, ce sont surtout des entreprises touristiques des deux côtés de la frontière qui font affaire avec lui.

Les dernières statistiques produites par Statistique Canada révèlent que 438 entreprises de ma circonscription estiment que les touristes sont leur clientèle cible. Ces entreprises touristiques emploient près de 6 000 personnes. Elles se trouvent un peu partout dans la circonscription, mais la plupart sont concentrées dans la région des Mille-Îles. Il ne fait aucun doute que cette industrie est un employeur important dans ma circonscription.

Notre gouvernement a fortement appuyé ce virage économique en participant au financement du Centre de découverte maritime de Brockville, aujourd'hui connu sous le nom d'Aquarium, qui ouvrira ses portes en juin 2013. La plupart des expositions de cette attraction touristique située à l'extrémité est du parc porteront sur la région.

• (1535)

En 1911, le Canada a fait figure de précurseur dans le monde en créant une agence nationale consacrée à ses parcs, et il possède aujourd'hui l'un des plus grands réseaux de parcs nationaux au monde.

Parcs Canada gère 42 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux, 3 aires marines nationales de conservation et 10 des 15 sites canadiens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Au cours des six dernières années, notre gouvernement a pris des mesures pour ajouter 90 000 kilomètres carrés aux terres et aux eaux qui font partie de notre réseau de parcs nationaux.

Lorsque Parcs Canada a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire en 2011, et que les parcs ont été publicisés partout au pays pour l'occasion, des questions ont de nouveau été soulevées au sujet du nom de ce parc.

D'un océan à l'autre, les parcs sont généralement nommés en fonction de ce qui caractérise la région. Lorsque vous entendez le nom du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, rien ne vous indique où il est situé. Le fleuve Saint-Laurent est immense, et le parc pourrait se trouver n'importe où le long de ses rives, de Kingston à Gaspé.

L'image de marque constitue probablement l'un des aspects les plus importants de ce projet de loi qui vise à changer le nom du parc. Les agences de marketing considèrent qu'il s'agit d'un nom, d'un terme, d'un symbole ou d'un concept, ou encore d'une combinaison de ces éléments, dont le but est d'identifier les biens et les services d'un vendeur ou d'un groupe de vendeurs et de les différencier de ceux de la concurrence.

L'image de marque consiste notamment à amener le marché cible à choisir un produit ou une destination et à penser qu'il s'agit du meilleur choix. L'un des objectifs d'une bonne image de marque est d'exprimer clairement un message.

Les Mille-Îles constituent la grande attraction de la région, et ce nom envoie un message clair. C'est l'image de marque sur laquelle la région mise pour son avenir, et c'est à partir d'elle qu'elle reconnaît son passé.

Ma ville natale Gananoque se targue d'être la porte d'entrée des Mille-Îles. Brockville se présente quant à elle comme la ville des Mille-Îles. Selon la description de Parcs Canada, « le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent est situé au cœur de la région des Mille-Îles. »

La stratégie fédérale sur le tourisme présentée l'an dernier comporte une section traitant précisément des parcs nationaux. D'après son libellé, notre pays possède l'un des plus grands réseaux de parcs nationaux au monde. Ces parcs attirent des visiteurs, stimulent l'activité économique et mettent en valeur notre patrimoine naturel aux yeux des Canadiens et des visiteurs étrangers. Ils contribuent à la protection et à la gestion des écosystèmes en

permettant à tous de les comprendre, d'en profiter et d'en reconnaître la valeur, tout en les préservant pour les générations futures.

Il est évident que les parcs nationaux du Canada sont importants pour notre gouvernement et pour les Canadiens, et qu'ils demeureront un atout précieux de notre pays.

La stratégie sur le tourisme comporte un objectif particulier au sujet des parcs nationaux. Elle précise qu'au cours des cinq prochaines années, la fréquentation des parcs nationaux augmentera de 10 p. 100, une hausse en partie attribuable à l'attrait des destinations touristiques et à la qualité supérieure de l'expérience de séjour.

L'une des mesures que nous pouvons prendre pour atteindre cet objectif consiste à utiliser une image de marque permettant aux visiteurs étrangers de trouver le parc lors de leurs recherches.

Parcs Canada travaille à former des interprètes afin d'offrir une expérience plus riche aux visiteurs, mais il importe que ces derniers puissent également bien situer les parcs au Canada.

De plus, la stratégie sur le tourisme encourage les entreprises touristiques canadiennes à concevoir des attractions touristiques emblématiques, et celles des Mille-Îles le font déjà. L'image de marque qu'elles utilisent pour décrire leur région est fort simple: les Mille-Îles.

Il importe de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle image de marque pour la région. Son importance est à la fois historique et culturelle. Les Mille-Îles est le nom utilisé par tous les habitants du coin pour se distinguer des autres régions.

Pour nommer les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les lieux historiques nationaux ou les caractéristiques géographiques d'un parc ou d'un site, Parcs Canada suit les principes généraux de la Commission de toponymie du Canada. Il n'existe aucun document historique expliquant comment et pourquoi le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent a été nommé ainsi. Les directives générales précisent que pour proposer ou modifier un nom géographique, un organisme public doit faire une recherche sur le nom en consultant les résidents de la région, des documents historiques et d'autres sources. Parcs Canada a effectué cette démarche.

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au dossier, j'ai consulté des propriétaires d'entreprises et des conseillers municipaux de toute la région. Certains étaient surpris d'apprendre que le parc ne s'appelait pas déjà le Parc national des Mille-Îles, parce que c'est le nom qu'ils emploient depuis de nombreuses années.

Lorsque nous cherchons les Îles-du-Saint-Laurent sur Internet, nous obtenons très peu d'information, mais lorsque nous cherchons les Mille-Îles, nous trouvons beaucoup de renseignements sur la région où se trouve le parc. Cela démontre que « Mille-Îles » est le nom employé couramment pour désigner la région et l'endroit où le parc est situé.

En résumé, l'avenir du développement économique de la région exige qu'on puisse trouver facilement l'emplacement du parc le long du grand fleuve Saint-Laurent, et cet emplacement, ce sont les Mille-Îles.

• (1540)

Le nom Parc national des Mille-Îles lui va comme un gant.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Brown.

Le prochain intervenant est M. Don Ross, de la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac.

Vous avez 10 minutes.

**M. Don Ross (directeur général, Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac):** Merci beaucoup.

Je vais certainement répéter un peu les propos de M. Brown. Aussi, pardonnez-moi de ne pas vous remettre de notes d'allocution complètes. Je reviens tout juste d'Angleterre, et je me remets encore du décalage horaire.

Permettez-moi de vous relater brièvement mon expérience. J'ai travaillé pour Parcs Canada dans les années 70 et 80. À l'époque, j'étais biologiste et responsable du personnel des services d'accueil aux visiteurs de pointe Pelée et du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent.

Après avoir quitté le réseau des parcs, j'ai évolué une vingtaine d'années au privé, dans la vente au détail d'articles de sport à Brockville. Parallèlement, j'ai présenté la candidature de la région lors de la création de la Canadian Thousand Islands Heritage Conservancy, la troisième fiducie foncière au Canada. Peu de temps après, j'ai aussi été de ceux qui ont présenté la candidature de la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac à l'UNESCO.

J'ai donc divers points d'intérêt.

En 1673, lorsque Champlain a atteint la rive est du lac Ontario pour la première fois, il a immédiatement voulu savoir ce qui miroitait vers l'est. Les Autochtones lui ont répondu qu'il s'agissait d'un lac aux mille îles, et c'est le nom qui est généralement resté associé à la région depuis.

Puisqu'il s'agit d'une frontière internationale, l'histoire de la création y oppose le bien et le mal... On raconte que de grosses poignées de terres ont été ramassées puis jetées de l'autre côté de la frontière, où vivait le mal, créant ainsi mille lacs au Canada, et deux mille îles dans le fleuve Saint-Laurent. Puisque la symbolique des mille îles est visiblement bien ancrée dans la région depuis toujours, il serait bien normal d'en conserver le nom.

Lorsque je travaillais pour Parcs Canada et que je suis arrivé aux Mille-Îles... On m'a envoyé là-bas dans les années 70, alors qu'une vive controverse entourait l'agrandissement du parc national; d'ailleurs, les choses auraient probablement pu se passer un peu différemment. À vrai dire, je pense qu'il s'agissait d'un moment déterminant pour les habitants de la région. Compte tenu de la menace d'expropriation pesant sur les propriétés privées, les citoyens ont commencé à se rendre compte de la grande valeur de ce qui se trouvait derrière chez eux.

Un comité consultatif a été formé afin de discuter de la suite des choses. En 1983, Judd Buchanan a signé une recommandation préconisant de remplacer le nom du parc par « Parc national des Mille-Îles ». Au départ, ce sont les habitants qui ont demandé la création de celui-ci. À vrai dire, ils ont déposé une pétition pour qu'un parc national soit aménagé dans la région.

Même s'il s'agit du premier parc national à l'est des Rocheuses, sa création a été demandée 10 ans avant celle du Parc national Banff. C'est même le premier parc national canadien dont la création a été proposée. À l'époque, le projet était défendu par un certain John A. Macdonald et recevait un fort appui des journaux locaux. Des propriétaires ont même fait don de leur terrain pour créer ce qu'on appelait à l'époque le Parc national des Mille-Îles.

Lors de sa création, le parc était un peu plus vaste qu'il ne l'est aujourd'hui. La Voie maritime du Saint-Laurent a été inaugurée en 1959. Deux ou trois îles du parc national situées en aval du fleuve Saint-Laurent sont aujourd'hui immergées en raison de cette voie maritime. L'incident a permis de consolider le territoire du parc un peu plus en amont, dans la véritable région des Mille-Îles. D'ailleurs, le nom « Mille-Île » surgit constamment.

Il y a deux ou trois ans, l'ancien député conservateur Jim Prentice, qui était alors ministre de l'Environnement, disait dans un article qu'il s'agissait probablement du parc national le mieux situé pour discuter avec les Canadiens de la valeur des parcs nationaux et du réseau des parcs. Quelque 53 p. 100 de la population canadienne vit à moins de cinq heures de voiture de ce parc national. Aussi, 85 millions de personnes habitent à moins d'une journée de voiture de l'endroit.

● (1545)

C'est sans doute le plus accessible de tous les parcs nationaux, mais c'était encore le plus petit il y a quelques années seulement.

Pour montrer à quel point la collectivité tient à ce parc national, la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac et la Thousand Islands Watershed Land Trust ont consulté le gouvernement provincial, quand Gord était président de la Commission des parcs du St-Laurent. Avec Gord et la commission, nous avons négocié des transferts de propriété. Près de 10 kilomètres carrés de terres provinciales ont été ajoutés au parc national le long du fleuve St-Laurent. Imaginez, les transferts ont coûté moins que le prix moyen d'une maison au Canada, parce que les gens de la région voulaient concrétiser le projet.

D'autres efforts ont ensuite été déployés pour agrandir le parc national. Plusieurs propriétaires fonciers ont pris contact avec la fiducie et ont donné bien d'autres propriétés au parc national. C'est très rare que les gens veulent donner des terres privées dans une région très prisée afin de bonifier ce qui est pour eux un actif non seulement local, mais aussi national de grande valeur. C'est très important de réaliser ce projet.

Comme Gord l'a mentionné, la région possède la plus grande biodiversité au Canada. C'est pourquoi la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac a été créée. Il n'a fallu que cinq mois pour recevoir une désignation après avoir été sélectionné. Des 583 réserves mondiales de biosphère de l'UNESCO, notre réserve a été la plus rapide à se faire reconnaître à l'ONU en raison de l'importance de ses actifs naturels, ainsi que des 25 signataires et de toutes les municipalités et les organisations qui ont soutenu sa candidature.

La région est très importante. Le parc national a joué un rôle majeur dans son intendance et il a servi de phare pour la science et l'éducation. J'espère que beaucoup d'argent sera réaffecté à ce parc national et aux réserves de biosphère associées à tous les parcs nationaux, qui rehaussent la valeur des collectivités.

Les parcs et les sites historiques nationaux, les sites du patrimoine mondial et les réserves mondiales de biosphère du Canada favorisent tous beaucoup la marque complexe du pays. Ces endroits sont reconnus partout dans le monde, ils constituent notre culture et notre histoire et ils jouent un rôle important dans le coeur et l'esprit non seulement des Canadiens, mais aussi des gens qui visitent la région.

Tous ceux qui habitent dans la région veulent changer le nom depuis longtemps. Il faut le faire depuis environ 300 ans. La question ne se pose pas pour ces gens. Il y a la Commission des parcs du St-Laurent et des rues St-Laurent un peu partout, dans chaque ville. Nous n'avons rien pour distinguer le parc national des Îles-du-Saint-Laurent du reste de la collectivité, sauf ce modeste changement de nom.

Ce projet de loi d'une phrase permet d'y arriver.

Merci.

• (1550)

**Le président:** Merci, monsieur Ross.

Nous allons maintenant entendre M. Tom Russell, de la 1000 Islands Community Development Corporation.

Vous avez 10 minutes.

**M. Tom Russell (directeur général, 1000 Islands Community Development Corporation):** Merci beaucoup de l'occasion de témoigner.

Bonjour, mesdames et messieurs. Merci de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. Je m'appelle Tom Russell et je suis directeur général de la 1000 Islands Community Development Corporation, une organisation financée par le gouvernement du Canada pour encourager le développement économique des collectivités des Mille-Îles.

Je suis ici aujourd'hui afin d'appuyer le projet de loi C-370, qui modifie le nom du parc national des Îles-du-Saint-Laurent pour en faire le parc national des Mille-Îles du Canada. Je comprends que certains d'entre vous pensent peut-être qu'il s'agit d'un changement insignifiant ou sans conséquence, mais permettez-moi de vous assurer que votre décision importe beaucoup aux gens de la région. Nous comprenons très bien que cette petite modification va nous aider à renforcer l'économie des collectivités, qui dépendent beaucoup du tourisme.

Cette décision est importante aussi parce que bien des municipalités et des chambres de commerce locales appuient déjà le projet de loi. La grande majorité des gens des Mille-Îles estiment que le temps est venu de procéder au changement.

Le fleuve St-Laurent est beau et majestueux, mais il se rapporte au milieu de vie mal délimité de bien des collectivités. Comme Gord l'a dit, on peut tout autant obtenir des résultats sur Kingston, Québec ou le golfe si on recherche sur Internet le fleuve St-Laurent, les îles du St-Laurent ou même le parc national des Îles-du-Saint-Laurent. Ce n'est peut-être pas un grand problème pour ceux qui connaissent la géographie du Canada, mais imaginez la confusion que ça peut causer aux touristes moins bien renseignés qui visitent la région des Mille-Îles.

Cela dit, si on fait une recherche sur le Web, on obtient des centaines de liens sur les Mille-Îles, qui portent presque tous sur le

corridor entre Kingston et Brockville. Autrement dit, Internet mène à des sites liés aux Mille-Îles. N'est-ce pas exactement ce que nous voulons?

Même les bottins téléphoniques locaux contiennent nombre de pages d'entreprises et d'organisations du nom des Mille-Îles, mais seul le parc national porte le nom des Îles-du-Saint-Laurent.

La marque des Mille-Îles est facilement reconnaissable, elle ne renvoie qu'à une région du pays et c'est notre marque de commerce locale. C'est pourquoi l'organisation pour laquelle je travaille s'appelle la 1000 Islands Community Development Corporation, et non la St. Lawrence Islands Community Development Corporation. La distinction paraît minime, mais je vous garantis que les gens de la région comprennent bien son importance.

Les fréquents sondages sur le tourisme international indiquent que les Mille-Îles sont une destination privilégiée qui profite beaucoup de son nom bien connu. Pourtant, notre parc national ne l'exploite pas. Les professionnels du marketing affirment qu'il est essentiel d'envoyer un message cohérent et répété tout de suite reconnaissable pour qu'une campagne connaisse du succès. Au coeur de toute stratégie, il faut mettre l'accent sur la reconnaissance de la marque.

Les gens des Mille-Îles ont déjà la chance d'avoir une marque influente et reconnaissable. Sa force explique pourquoi Kingston se décrit comme une destination des Mille-Îles, Gananoque, la porte d'entrée des Mille-Îles et Brockville, la ville des Mille-Îles.

Pour vraiment encourager les visiteurs à profiter des merveilles qu'offre notre belle région, il faut changer le nom du parc national des Îles-du-Saint-Laurent pour en faire le parc national des Mille-Îles. Toute autre approche ou décision continuera de nuire au grand potentiel de ce magnifique trésor national.

M. Brown a parlé du maire de Brockville, à qui on a malheureusement diagnostiqué un anévrisme crânien, une maladie qui peut entraîner la mort. Le maire se remet à l'hôpital civique d'Ottawa d'une chirurgie de cinq heures subie la semaine dernière, et j'ai pu lui parler.

• (1555)

Il vous signale qu'il serait très reconnaissant si vous souteniez le projet de loi, parce qu'il ne veut surtout pas avoir un autre anévrisme.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tom Russell:** Je peux vous dire que les gens, les entreprises et les organisations avec qui nous travaillons soutiennent tous le projet de loi.

C'est pourquoi notre député a autant insisté pour apporter ce changement et pourquoi M. Ross a invoqué l'histoire. Nous sommes très nombreux à reconnaître que nous possédons un merveilleux joyau. Nous n'avons qu'à modifier légèrement son nom pour qu'il brille de tous ses feux.

Au nom de tous ceux qui vivent et travaillent dans les Mille-Îles, je vous demande respectueusement de soutenir le projet de loi.

Je vous remercie sincèrement de votre temps et de votre écoute. C'est très apprécié.

**Le président:** Merci, monsieur Russell.

Enfin, nous allons entendre Kim St. Claire, de Parcs Canada.

Vous avez 10 minutes.

**Mme Kim St. Claire (directrice d'unité de gestion, Baie Georgienne et l'Est de l'Ontario, Agence Parcs Canada):** Merci. Bonjour.

C'est avec grand plaisir que je comparais aujourd'hui devant ce comité pour parler du projet de loi C-370, qui vise à changer le nom du parc national des Îles-du-Saint-Laurent pour l'appeler le parc national des Mille-Îles.

[Français]

Parcs Canada, qui administre les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada, fait du gouvernement fédéral le plus important fournisseur de produits touristiques, naturels et culturels du pays. Nous offrons des destinations emblématiques, des services d'un personnel très passionné, comme moi, et bien formé ainsi que des possibilités qui reflètent les attentes d'une clientèle nationale et internationale exigeante.

[Traduction]

Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent est un parc assez exceptionnel du réseau de Parcs Canada. Avant l'ajout relativement récent de propriétés adjacentes, il constituait le plus petit parc national du Canada.

Vous allez répondre plus tard à un questionnaire pour voir si vous savez quel est le parc le plus petit.

Aujourd'hui, la superficie terrestre du parc est de 23,5 kilomètres carrés, mais cette aire comprend de petites parcelles de terre réparties sur plus d'une vingtaine d'îles et quatre propriétés situées sur la partie terrestre, qui longent le fleuve Saint-Laurent sur environ 80 kilomètres, de Brockville à Kingston, jusqu'à l'est du lac Ontario. Le parc est dispersé et quelque peu fragmenté, mais cela signifie qu'il comprend des terres qui sont véritablement représentatives du patrimoine naturel et culturel de toute la région des Mille-Îles.

Cette région est reconnue pour ses caractéristiques géographiques uniques et son importance pour la faune. Les Mille-Îles sont en quelque sorte un pont terrestre capital qui relie le Bouclier canadien aux monts Adirondacks dans l'État de New York, formant ainsi un écosystème contigu. Les îles servent de relais durant la migration et abritent bon nombre d'espèces animales et végétales rares. Les gens sont attirés par cette région exceptionnelle depuis des siècles. Les Premières nations, les explorateurs et les colons y ont tous laissé leur marque.

En fait, les Mille-Îles sont un endroit où nature et culture s'entremêlent. Les châteaux majestueux et les résidences d'été historiques marquent un contraste avec l'aspect sauvage des îles composées de granite et de pins, où évoluent à leur rythme des tortues, des aigles et d'innombrables espèces.

[Français]

Des générations de vacanciers sont venus apprécier les paysages uniques et majestueux des Mille-Îles. Aujourd'hui, le nom de « Mille-Îles » évoque un sentiment d'appartenance à l'égard d'une région précise que se partagent le Canada et les États-Unis. La région a acquis une réputation internationale et sa biodiversité est reconnue par l'UNESCO.

[Traduction]

Il semble toutefois que bon nombre de visiteurs assidus du parc ne connaissent même pas son véritable nom. On entend régulièrement parler du « parc des Mille-Îles » sur les nombreux quais où les visiteurs amarrent leurs bateaux. Dans la correspondance que reçoit Parcs Canada, le parc est souvent nommé incorrectement. Donc, bien que le nom « parc national des Îles-du-Saint-Laurent » existe depuis 108 ans, dans la région, on l'a appelé et on continuera sans doute de l'appeler « parc national des Mille-Îles. »

Je ne vais pas raconter d'anecdote, mais Parcs Canada a entrepris en 2010 des recherches en sciences sociales auprès des visiteurs du parc. Les résultats indiquent que les utilisateurs du parc sont en général indifférents quant au changement de nom officiel, mais qu'ils y seraient opposés si les coûts liés à la mise en oeuvre étaient élevés.

La plupart des coûts associés au changement de nom sont directement liés au remplacement des panneaux dans le parc. Pour que les coûts restent faibles, Parcs Canada remplacerait immédiatement quatre grands panneaux situés sur les propriétés terrestres du parc et changerait les panneaux des îles dans le cadre d'un plan décennal.

• (1600)

[Français]

Le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent imprime chaque année du matériel promotionnel et des dépliants. Ces documents seraient mis à jour avant la prochaine impression. En ce qui concerne la modification du site Web du parc, étant donné que le texte est en format électronique, il suffirait d'utiliser les fonctions « Rechercher » et « Remplacer » pour mettre à jour le contenu.

Les visiteurs sont surtout préoccupés par les coûts d'un tel changement, mais Parcs Canada y voit aussi des avantages possibles. Depuis 1978, un comité consultatif du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent recommande le changement de nom.

[Traduction]

Le nom « Mille-Îles » est mondialement reconnu, et un changement de nom offrirait une occasion d'adapter et de renouveler les possibilités pour ce parc national. Ce changement modifiera l'approche qu'utilise Parcs Canada pour conquérir et attirer les membres du public qui connaissent les Mille-Îles et ceux qui cherchent à créer des souvenirs mémorables en vivant des expériences significatives.

J'ai avec moi la brochure que nous publions chaque année pour l'ensemble des parcs et des sites de l'Ontario. Pour vanter le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, nous faisons valoir que la région des Mille-Îles constitue la toile de fond d'une visite en ces lieux. Voilà comment nous nous assurons de faire connaître le parc et tentons de souligner le fait qu'il se trouve dans la région des Mille-Îles.

L'importance du parc se reflète dans le fait qu'il a été le premier parc national canadien créé à l'est des Rocheuses. Il s'agit du parc national situé le plus près d'Ottawa et, même avec la création du parc de la Rouge, il demeure l'un des parcs nationaux les plus près de la région du Grand Toronto.

Le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent a toujours été un modèle à suivre pour ce qui est de travailler avec la communauté en maintenant par ses activités d'excellentes relations avec divers intervenants, mais dans une région où le secteur privé du tourisme mène ses affaires en tirant profit de la marque reconnue et prestigieuse des Mille-Îles, Parcs Canada ne s'adresse pas au public avec le même langage lorsque l'agence utilise le nom Îles-du-Saint-Laurent.

Le nom actuel est source de confusion lorsqu'on le compare aux noms du parc Saint-Laurent, un parc municipal à Brockville, et celui de la Commission des parcs du Saint-Laurent de la province de l'Ontario. Cette confusion à propos de notre identité rend peut-être aussi le parc national des Îles-du-Saint-Laurent moins attrayant en tant que partenaire commercial pour les compagnies à but lucratif qui exploite la marque des Mille-Îles.

En tant qu'exploitant touristique dans les Mille-Îles, Parcs Canada peut aussi tirer de nombreux avantages commerciaux du nom d'un parc qui reflète la prestigieuse marque régionale existante. À certains égards, le nom de parc national des Îles-du-Saint-Laurent limite la capacité de Parcs Canada de profiter au maximum de sa position au cœur de la destination de renommée mondiale des Mille-Îles. Le parc consacre à l'heure actuelle beaucoup de temps et d'efforts à se distinguer des autres organisations voisines qui portent un nom presque identique au sien, et aussi à expliquer son emplacement le long du fleuve Saint-Laurent.

[Français]

Le nom proposé de Parc national des Mille-Îles du Canada évoque aussi que le fait que le parc est un territoire traditionnel fréquenté par les Premières Nations. La présence autochtone dans la région remonte à environ 7 000 ans et les peuples des Premières Nations transmettent un puissant message de gérance environnemental fondé sur le respect du territoire et la responsabilité à son égard.

Parcs Canada entretient une relation très positive et très active avec les Mohawks d'Akwesasne. On examine l'utilisation historique et contemporaine de la terre, y compris l'utilisation des noms de lieux traditionnels et les plantes. Les pratiques de gestion des ressources, l'expérience du visiteur et les programmes éducatifs s'enrichissent tous de l'intégration du savoir traditionnel autochtone.

[Traduction]

Dans la langue mohawk, *Tsitsikawenoton* signifie « de nombreuses îles », ce qui se rapproche beaucoup de « Mille-Îles ». Du coup, le changement de nom proposé pourrait présenter des occasions de solidifier encore plus les relations de travail avec les communautés mohawks de la région.

Par conséquent, en plus de rejoindre le public canadien, le fait d'avoir un parc national dont le nom est étroitement associé à la région bien connue où il est situé aidera Parcs Canada à renforcer ses relations existantes, tout en attirant de nouveaux visiteurs et de nouvelles occasions d'affaires.

Parcs Canada a davantage à adopter des pratiques commerciales qui étaient son mandat et tirent le plus grand profit de la dynamique industrie du tourisme au Canada. Les parcs nationaux offrent aux entreprises privées des occasions de créer des emplois locaux, d'appuyer d'autres entreprises de la région et de générer des revenus additionnels pour le parc. Tout cela contribue à faire croître la visibilité touristique de la région, et à créer encore plus de possibilités.

Le nom de « Parc national des Mille-Îles » aiderait Parcs Canada à mieux faire connaître le parc en le positionnant dans un contexte régional et historique. Ainsi, même si le changement de nom du parc entraînera un certain coût, il faut aussi comparer ce coût aux gains économiques potentiels qui découleraient de ce changement.

Si le nom du parc doit changer, Parcs Canada est heureux qu'il devienne le parc national des Mille-Îles. C'est un nom qui situe bien le parc dans le contexte de ses environs et dans le contexte de son histoire. C'est un nom qui est reconnu partout dans le monde, un nom qui évoque des images d'une partie unique du continent nord-américain, un nom synonyme de beauté, de nature et d'expériences incroyables.

Merci.

•(1605)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous commencerons notre premier tour de questions, au cours duquel chacun pourra interroger les témoins pendant sept minutes chacun.

Nous commencerons par M. Sopuck.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je dois dire que je suis fort impressionné par l'organisation et les efforts déployés dans cette campagne. Voilà un bel exemple de la métaphore « réglé au quart de tour ». Globalement, le gouvernement fédéral, l'administration et les communautés locales, les gens d'affaires et, bien sûr, notre collègue, le député Gordon Brown, ont beaucoup réfléchi à la question et investi beaucoup de travail. Je les en félicite.

Monsieur Russell, je m'intéresse à vos antécédents professionnels dans la région. Je crois comprendre que vous êtes originaire de l'endroit.

Pourriez-vous expliquer l'étendue des activités de votre société dans la région et nous en dire plus sur l'importance du nom « Mille-Îles » dans la région et ailleurs?

**M. Tom Russell:** Volontiers. Je vous remercie de me donner l'occasion de répondre à la question.



Je peux vous affirmer que notre société est le principal instigateur du développement économique de la région des Mille-Îles. C'est notamment grâce à l'investissement que le gouvernement fédéral a fait dans notre société.

J'occupe les fonctions de directeur général depuis 12 ans, après avoir travaillé dans l'organisme pendant huit ans. Les investissements directs immédiats que nous effectuons dans la communauté ont un effet de près de 4 millions de dollars par an. Chaque année, nous prêtons quelque 3 millions de dollars aux entreprises locales et appuyons 80 à 100 compagnies. Nombre d'entre elles obtiennent des prêts, mais certaines reçoivent aussi du soutien technique et travaillent avec nos gestionnaires et nos conseillers en investissement pour les aider en affaires. Nous pouvons également investir de 800 000 à 900 000 \$ par année dans des projets de développement communautaire dans le cadre du Programme de développement de l'Est de l'Ontario, au sujet duquel le concours de M. Brown a été si précieux.

Nous investissons des sommes considérables dans l'expansion des entreprises et le développement économique. Comme nous venons d'examiner les chiffres, je peux vous dire qu'au cours des 10 dernières années, notre organisation a favorisé, d'une manière ou d'une autre, le maintien ou la création de plus de 3 000 emplois. C'est donc une organisation de premier plan qui a une incidence importante.

En ce qui concerne le nom des Mille-Îles, quand M. Brown m'a demandé de comparaître aujourd'hui, j'ai consulté quelques chambres de commerce, afin notamment de connaître leur interprétation du projet de loi. Je leur ai demandé combien de leurs exploitants touristiques bénéficieraient d'une telle mesure et appuieraient le projet de loi. Les trois chambres de commerce que j'ai consultées m'ont servi la même réponse: tous leurs exploitants touristiques profiteraient de la mesure et l'appuyaient.

Cela cadre avec le travail que nous accomplissons avec nos clients. Le message est important. Le nom est important. L'identification est importante. La manière dont on se positionne compte. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, il suffit de feuilleter les bottins téléphoniques locaux pour constater que les « Mille-Îles » abondent, alors qu'il y a très peu de « Saint-Laurent » et un seul « Îles-du-Saint-Laurent ».

C'est pour toutes ces raisons que le nom est crucial.

**M. Robert Sopuck:** Vous avez parlé, si je ne m'abuse, de la croissance des entreprises de services touristiques.

Pourriez-vous nous dire quel sera le taux de croissance que vous prévoyez au cours de la prochaine décennie, compte tenu de votre proximité aux régions très peuplées d'Amérique du Nord?

**M. Tom Russell:** Je n'ai pas abordé la question. Peut-être que Don l'a fait.

Parlez-vous des services touristiques?

**M. Robert Sopuck:** Oui.

**M. Tom Russell:** Je n'en ai pas parlé.

**M. Robert Sopuck:** Mais les entreprises connaissent un taux de croissance fulgurant dans la région.

**M. Tom Russell:** Notre communauté a traversé des temps difficiles. Nos collectivités ont déjà eu une vocation plus industrielle et de nombreuses multinationales y étaient actives. Un grand nombre de ces entreprises ont fermé leurs portes, remplacées par une multitude de petites entreprises locales et communautaires. Comme mes collègues en conviendront certainement, le tourisme occupe maintenant une part bien plus importante de notre économie.

Les Mille-Îles constituent notre atout le plus précieux, et il importe de le promouvoir adéquatement. Il faut que l'un des principaux publicitaires de la région, le parc lui-même, fasse connaître le nom du Parc national des Mille-Îles pour que nos communautés puissent profiter du vent favorable.

• (1610)

**M. Robert Sopuck:** Excellent.

Monsieur Ross, votre témoignage m'a lui aussi beaucoup intéressé. Il se trouve que je suis biologiste, et je réside à côté d'un parc national situé dans ma circonscription; ce parc est une réserve de la biosphère. Même si je ne suis jamais allé dans la région des Mille-Îles, je peux comprendre certains des problèmes que vous rencontrez.

Monsieur Ross, je crois comprendre que vous avez écrit un ouvrage sur ces îles. Je me demande si vous pourriez décrire, pour ceux d'entre nous qui n'avons jamais visité les lieux, de quoi le parc a l'air, ce qu'il contient et ce qui y attire des gens des quatre coins du monde.

**M. Don Ross:** Certainement. Merci de me le demander.

En fait, j'ai écrit trois livres sur la région. Je continue d'en écrire, car les gens continuent d'en acheter. Ils se vendent comme des petits pains.

Les Mille-Îles est un nom très intéressant, car je crois qu'il attire vraiment l'intérêt des gens. Comme vous le savez probablement, ce ne sont pas les seules Mille-Îles du monde. On en compte environ 11, dont trois au Canada. Il y en a aussi en Indonésie, en Australie, en Chine et en Pologne. Selon moi, le nom lui-même suscite énormément d'intérêt, car il évoque les espaces infinis et constitue ainsi un puissant appel à la découverte.

Les gens qui viennent dans la région, toute petite qu'elle soit du point de vue physiographique, puisqu'elle ne fait que 80 kilomètres de Kingston à Brockville, y découvrent un foisonnement extraordinaire de choses à visiter. Ils y reviennent donc encore et encore.

Si le nom n'a rien d'unique, il constitue une icône culturelle qui n'a pas son pareil dans le monde.

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**M. Robert Sopuck:** D'accord.

Madame St. Claire, pourriez-vous me dire très brièvement si Parcs Canada a déjà renommé un parc auparavant, et, le cas échéant, dans quelles circonstances?

**Mme Kim St. Claire:** Le ministère n'a jamais renommé de parc pour des raisons ayant un lien avec le tourisme et l'image de marque. Deux parcs situés dans le nord du Canada ont été renommés par suite de ce que je crois être des revendications territoriales et des négociations. Après avoir négocié avec les Autochtones locaux, le ministère a convenu que le parc national de l'Île-d'Ellesmere et le parc national du Nord-du-Yukon seraient respectivement renommés Ivvavik et Quttinirpaaq.

**Le président:** Merci.

Nous avons parmi nous quelques visiteurs, dont certains sont de nouveaux venus, et je tiens à leur souhaiter la bienvenue. Nous entendrons maintenant Mme Sitsabaiesan, dont j'espère avoir bien prononcé le nom.

Bienvenue. Vous disposez de sept minutes.

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais tout d'abord vous remercier tous d'être ici aujourd'hui. Nous avons initialement voté contre le projet de loi C-370 parce que nous voulions débattre davantage de la question. Je sais que Gord et moi-même avons discuté du sujet. Si nous nous sommes initialement prononcés contre le projet de loi, c'est parce que nous avons cherché à savoir quels étaient les coûts et si des études avaient été réalisées à cet égard. Or, peu importe à qui nous nous adressons, la réponse était toujours négative. Voilà pourquoi j'ai conclu que nous devions faire les vérifications qui s'imposaient pour nous assurer que le changement de nom du parc n'allait pas engendrer des coûts faramineux pour les contribuables.

Je me demandais si on avait réalisé des consultations publiques et ce que les municipalités locales pensaient de la mesure; je vous remercie donc d'avoir répondu à une partie de mes questions. J'ai pu biffer plusieurs questions de ma liste; je vous remercie d'avoir été aussi exhaustifs dans vos propos.

La responsabilité fiscale est le point qui me préoccupe le plus. Madame St. Claire, vous avez évoqué une partie des projets, notamment les changements de signalisation. Vous avez indiqué que dans l'immédiat, vous vous contenteriez de changer quatre grands panneaux et d'autres babioles, et que ce serait là la seule source de coûts. S'agit-il du seul coût que vous prévoyez? Si ce n'est pas le cas, quelles autres études de coûts ont été réalisées pour l'ensemble du projet?

• (1615)

**Mme Kim St. Claire:** Nous considérons que les panneaux constituent la principale source de coût. J'ai indiqué à ce sujet que nous comptons les changer graduellement sur une période de 10 ans, en recourant peut-être à des solutions temporaires pour d'autres panneaux importants. Nous sommes encore en train d'établir les chiffres, parce qu'il y a beaucoup d'îles à compter. Cet exercice nous donnera l'occasion de contre-vérifier les chiffres et de nous assurer que nous avons bel et bien le bon nombre de panneaux aux bons endroits. La nouvelle signalisation sera donc installée dans le cadre d'une implantation à long terme.

La modification des sites Web et des divers documents n'entraînera essentiellement aucun frais. Comme je l'ai souligné, cette publication est imprimée chaque année. Nous la réimprimerons tout simplement l'an prochain ou au moment opportun, puis la réimprimerons avec le nouveau nom par la suite.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Merci.

Je veux simplement m'assurer que j'ai bien compris et qu'on ne connaît pas encore le coût définitif du projet global, outre celui des quatre grands panneaux.

**Mme Kim St. Claire:** Il y a plus de panneaux que cela. Ces quatre panneaux seraient au tout début.

C'est pour cette raison que je dis que nous avons là une occasion de contre-vérifier le nombre de panneaux que nous avons.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** D'accord.

**Mme Kim St. Claire:** Il y a des panneaux le long de l'autoroute pour indiquer l'approche du parc, puis un autre grand panneau qui

signale l'arrivée à destination. Il faut donc examiner la situation et déterminer les différentes tailles de panneaux, dont les coûts diffèrent.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Bien sûr.

**Mme Kim St. Claire:** C'est ce que nous nous employons à faire actuellement.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Vous serait-il possible, car je présume que c'est Parcs Canada qui réalise des évaluations, de nous fournir cette ventilation des coûts?

**Mme Kim St. Claire:** Je pourrais effectuer des recherches pour voir si nous pouvons vous fournir plus d'information à ce sujet.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Merveilleux. Vous pourriez transmettre l'information à la greffière du comité.

**Mme Kim St. Claire:** D'accord. Merci.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** J'aborderai maintenant un sujet légèrement différent, car le coût était le point qui me préoccupait le plus.

Je voulais également savoir si on a réalisé des études pour évaluer des répercussions des changements sur la collectivité. Vous avez beaucoup parlé des bienfaits sur l'industrie du tourisme, le secteur le plus important de la communauté. Mais quels pourraient être les effets négatifs?

**M. Tom Russell:** Gord, puis-je vous laisser répondre?

**M. Gordon Brown:** Merci de votre question.

Je ne vois vraiment aucune répercussion négative. Nous avons effectué de vastes consultations. En fait, c'est moi qui ai mené à bien cette tâche. Ce sont les localités qui ont cependant pris l'initiative. J'ai été très présent sur la scène municipale pendant de nombreuses années, tout d'abord à titre de président de la Chambre de commerce de Gananoque et des Mille-Îles, puis au sein du conseil municipal de Gananoque. Je me suis donné à fond. J'ai également présidé le comité de développement économique.

Mon engagement remonte donc à de nombreuses années, au cours desquelles j'ai tissé des liens solides avec les entreprises industrielles. Ce sont elles qui m'ont incité à présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire, qui est le seul moyen de modifier le nom du parc. On aurait pu penser qu'il existe d'autres solutions mais, non, il faut modifier la Loi sur les parcs nationaux du Canada. C'est pourquoi nous sommes saisis de ce projet de loi aujourd'hui.

Je n'entrevois aucune répercussion négative. Vous avez entendu les propos de M. Russell, de M. Ross et de Mme St. Claire. Pour les diverses collectivités, les répercussions sont tout à fait positives. On a cité, je crois, le chiffre de 138 000 \$ sur 10 ans. Une bonne partie de ces dépenses auraient dû être engagées de toute façon pendant cette période. Les répercussions sont toutefois positives. Je n'en entrevois aucune qui soit négative.

Demandons aux autres témoins s'ils entrevoient des aspects négatifs.

En outre, Parcs Canada a mené des consultations. Mme St. Claire est mieux en mesure que moi de vous en parler. Cependant, les consultations des localités jouxtant le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, y compris Kingston qui ne fait pas partie de ma circonscription, ont amené ces municipalités à formuler des résolutions pour appuyer cette modification... Je ne peux voir aucune répercussion négative.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Merci.

Je sais que le temps qui m'est alloué tire à sa fin, mais je tiens à dire que je suis très heureuse que la plus grande partie du parc de la Rouge se trouve dans ma circonscription de Scarborough—Rouge River.

Oh! Je vois que Gord veut intervenir.

**Des voix:** Oh, oh!

• (1620)

**M. Gordon Brown:** Madame Sitsabaiesan, merci de votre question.

Vous avez un parc dans votre circonscription. Il est connu sous le nom de parc urbain national de la Rouge — corrigez-moi au besoin —, mais on l'appelle le parc de la Rouge, à cause de la rivière. Si son nom était le parc national du Grand Toronto, il ne désignerait pas l'endroit où il se trouve. Par conséquent...

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** J'ai entendu les arguments des diverses localités. C'est bien de connaître leurs opinions. C'était ambigu auparavant, et les coûts ont été passés sous silence. Nous voulions simplement nous assurer d'être responsables financièrement, même s'il s'agit d'un parc national avec tout ce que cela implique. Nous voulons faire preuve de diligence raisonnable. C'est tout.

Merci.

**Le président:** Merci infiniment, votre temps de parole est écoulé.

Je cède la parole à Mme Rempel, qui dispose de sept minutes.

**Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC):** Merci beaucoup.

J'aimerais souligner le travail de mon collègue, M. Brown, dans ce dossier. Vous remarquerez qu'il nous a remis un article publié en 2009. Nous avons là la preuve de son engagement envers ces localités. On y expose les répercussions que ce changement, au demeurant mineur sur le plan de la forme, peut entraîner sur ces collectivités. Mes questions porteront donc essentiellement sur l'analyse de rentabilité de cette initiative.

Monsieur Russell, vous avez évoqué que l'économie de votre région a évolué ces dernières années et que le tourisme en est devenu un rouage important. Pourriez-vous nous dire quelle est la part des recettes touristiques dans l'économie de votre région? Peut-être pourriez-vous nous indiquer également quels sont les taux de croissance du tourisme dans votre région ces dernières années?

**M. Tom Russell:** Je n'ai pas ces chiffres en main. Je peux tenter quelques explications.

**Mme Michelle Rempel:** Nous nous en contenterons.

**M. Tom Russell:** Je vais essayer de répondre à votre question, mais j'aurai peut-être besoin de l'aide de M. Ross, de Mme St. Claire ou même de M. Brown. M. Ross a travaillé dans le secteur industriel. J'ai plutôt agi à titre de coordonnateur. Nous collaborons avec tous les secteurs de l'économie.

Je peux donc vous dire que, pendant les 20 années où j'ai occupé mes fonctions, les choses ont beaucoup changé, d'après le nombre

d'entreprises avec lesquelles nous travaillons. Il fut un temps où le gros de nos clients n'appartenait pas au secteur du tourisme, alors que maintenant plusieurs nouvelles entreprises y sont étroitement ou partiellement liées. C'est ce que nous pouvons constater.

Si vous m'en donnez le temps, je pourrai certainement vous donner les chiffres pour prouver ce que j'avance. On ne peut cependant pas nier qu'il y a eu un changement important.

De plus, plusieurs organismes travaillent dans le secteur du tourisme. Comme Gord l'a souligné, chaque organisme a observé ce même changement important.

**Mme Michelle Rempel:** Je voudrais revenir à la charge en raison de l'importance du tourisme dans votre économie. Vous estimez donc que changer le nom du parc accélérerait cette croissance ou la maintiendrait, n'est-ce pas?

**M. Tom Russell:** C'est absolument incontestable.

**Mme Michelle Rempel:** Très bien. Magnifique.

Madame St. Claire, je pense que vous estimez également que, si nous changeons le nom, il y aura plus de visiteurs dans le parc, davantage de recettes, etc. Selon vous, M. Russell est-il dans l'erreur lorsqu'il fait valoir que le changement de nom favorisera le tourisme?

**Mme Kim St. Claire:** Cela favorisera le tourisme et fera prendre conscience aux Canadiens de l'existence du parc et de la région dans laquelle il se trouve.

Sur le plan touristique, il en découlerait notamment une collaboration beaucoup plus harmonieuse avec Parcs Canada. Il y a 20 ou 30 ans, bon nombre des visiteurs venaient de la région des îles. C'est un parc insulaire. Bien des gens de la région possédaient un bateau et avaient leur île favorite avec leur quai. Ils aimaient cette région.

Nous sommes ravis de constater que beaucoup plus de visiteurs ne sont pas de la région. Des cars de touristes viennent de Toronto ou de Montréal. Comme vous le savez, le corridor Kingston-Montréal-Toronto offre un merveilleux attrait touristique. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur davantage d'installations dans la partie continentale pour accueillir ces touristes, mais cela montre également qu'il est important d'établir des partenariats avec les entreprises locales, notamment celles du secteur touristique, de sorte que, à leur arrivée dans les localités continentales, ces touristes ont la possibilité d'explorer le parc national et les autres attraits touristiques à bord de navires de croisière ou dans le cadre d'excursions guidées, notamment.

C'est donc une formule gagnante.

**Mme Michelle Rempel:** Magnifique.

Je voudrais poursuivre dans la foulée des propos sur les coûts. Diriez-vous que les changements sur les panneaux font partie de l'entretien courant d'un parc national?

**Mme Kim St. Claire:** Oui.

**Mme Michelle Rempel:** Par conséquent, lorsque vous évoquez le plan de 10 ans pour remplacer ces panneaux dans la foulée du changement de nom — si le projet de loi devait être adopté par la Chambre —, cela ferait donc partie de l'entretien courant, outre l'ajout d'immenses panneaux?

•(1625)

**Mme Kim St. Claire:** Oui. Nous avons commencé à calculer le coût total de ces changements. Nous dénombrons les panneaux et évaluons le temps qu'il faudra aux préposés à l'entretien pour remplacer un panneau et tous les autres frais connexes. Nous en sommes arrivés à un coût approximatif. Nous pouvons cependant vous donner davantage de détails.

Les inscriptions figurant sur les panneaux sont agencées de telle façon que nous espérons pouvoir changer la mention « Parcs Canada » de la partie supérieure, conserver l'expression « gouvernement du Canada » de la partie inférieure, puis remplacer « Îles-du-Saint-Laurent » tout en conservant « Parc national ».

**Mme Michelle Rempel:** Les dépenses d'environ 138 000 \$ seraient engagées pour remplacer les principaux panneaux dans le cadre de l'entretien courant. Dans votre établissement des coûts, vous tenez compte également du calendrier d'entretien courant et des économies qu'il serait possible de réaliser pour remplacer ces panneaux de façon plus optimale, n'est-ce pas?

**Mme Kim St. Claire:** Le remplacement des panneaux constituerait le gros de ces dépenses. C'est pourquoi ces dépenses ne seront peut-être pas aussi élevées que nous l'avions pensé initialement, car nous pourrions récupérer certaines parties de ces panneaux. Il y aurait d'une part ce que nous appelons des dépenses pour l'achat de panneaux et d'autre part les dépenses pour l'entretien courant annuel et le remplacement éventuel de certains panneaux, etc.

**Mme Michelle Rempel:** M. Ross pourra peut-être répondre à ma prochaine question. Mme St. Claire a signalé un des avantages intangibles de ce changement de nom: il sensibiliserait les Canadiens à l'existence de nos parcs nationaux. Comment, selon vous, un tel changement pourrait sensibiliser davantage les Canadiens des régions urbaines à nos parcs nationaux.

**M. Don Ross:** Je vous remercie de me permettre d'aborder cet aspect. En ma qualité d'ancien fonctionnaire, je peux affirmer que ce changement de nom n'est pas suffisant. Pour sensibiliser les Canadiens davantage, il est primordial d'investir un peu plus dans ce parc national et dans les organisations connexes.

Tom a parlé avec beaucoup de retenue de l'histoire économique de la région. Ces dernières années, la région a perdu une quantité appréciable d'entreprises, ce qui a entraîné un manque à gagner que le tourisme n'est pas capable de combler sans investissements. Dans le parc national, les choses fonctionnent à l'ancienne, c'est-à-dire que les visiteurs doivent avoir un bateau pour s'y rendre.

Grâce à l'initiative des diverses organisations de la région, on cherche actuellement à créer un parc national sur la partie continentale de la région, qui ne possède aucune infrastructure pour accueillir les visiteurs. Le temps est venu d'investir.

**Le président:** Votre temps de parole est écoulé. Merci infiniment.

Madame Duncan, les sept dernières minutes vous appartiennent.

**Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à vous également, monsieur Brown, d'avoir présenté ce projet de loi. Je remercie également les témoins de leur présence parmi nous.

Monsieur Brown, comme vous le savez, nous appuyons votre projet de loi. Nous estimons que vous avez fait preuve de diligence raisonnable. Vous avez consulté les diverses localités. Parcs Canada et ses municipalités vous appuient indéfectiblement, tout comme le monde des affaires. Je comprends bien cela.

Je vous poserai quelques questions pour que vous puissiez nous faire part de vos consultations, puis je vous interrogerai sur les modalités aspects financières de ce changement.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos des consultations qui ont eu lieu? Vous avez parlé clairement des consultations menées auprès des municipalités, des Premières nations et du monde des affaires. Souhaitez-vous ajouter quelque chose?

**M. Gordon Brown:** Le changement a d'abord été proposé en 1978, lorsque j'étais un jeune enfant dans la région des Mille-Îles. Je me souviens des batailles qui ont fait rage auparavant à propos de l'expropriation éventuelle des îles, mais l'idée de ce changement faisait déjà son chemin à ce moment-là.

Au cours des dernières années, on a commencé à donner au parc le nom de « Parc national des Mille-Îles ».

Lorsque j'ai été élu en 2004, plusieurs particuliers et représentants de chambres de commerce m'ont proposé de changer le nom du parc, ce qui nous a amenés à consulter davantage Parcs Canada pour obtenir leur opinion. J'ai immédiatement contacté les chambres de commerce, le monde des affaires et les organismes du secteur touristique qui étaient tous en faveur de ce changement. J'ai enfin demandé aux différents conseils municipaux d'étudier la question et d'adopter les résolutions nécessaires, s'ils étaient en faveur de ce changement.

De plus, il est important, selon nous, de consulter les Mohawks qui habitent notre région depuis fort longtemps. Je peux vous faire un survol historique de notre région et vous dire qu'avant l'arrivée des Européens dans les années 1600, les Mohawks y étaient déjà établis depuis des temps immémoriaux et y exerçaient leur domination. Lorsque j'évoque les Européens, je parle de Champlain, LaSalle et Frontenac, qui ont tous couché sur le papier leurs impressions sur les Mille-Îles.

Je reviendrai aux consultations qui ont entraîné ces...

•(1630)

**Mme Kirsty Duncan:** Oui, les consultations.

**M. Gordon Brown:** J'aime beaucoup parler d'histoire.

**Mme Kirsty Duncan:** L'histoire, c'est très intéressant pour nous aussi.

Parlez-moi des consultations.

**M. Gordon Brown:** Après avoir obtenu l'accord de toutes les municipalités consultées, j'ai procédé à la rédaction du projet de loi. Je ne sais pas si vous l'avez lu, mais il est plutôt simple. C'est d'ailleurs sans doute l'un des plus simples dont le Parlement ait été saisi. Il s'agit essentiellement de remplacer « Îles-du-Saint-Laurent » par « Mille-Îles ». C'est le seul changement que nous demandons.

**Mme Kirsty Duncan:** Monsieur Brown, désolée de devoir vous interrompre.

Ainsi, les premières consultations remontent à 2004.

**M. Gordon Brown:** Exactement.

**Mme Kirsty Duncan:** D'accord, formidable.

J'aimerais parler brièvement des considérations financières.

Savez-vous combien de panneaux il y a actuellement? Cela doit être consigné quelque part.

**Mme Kim St. Claire:** Les gens de l'entretien m'ont dit qu'il y en avait 108.

**Mme Kirsty Duncan:** D'accord, 108 panneaux. Je suppose qu'il y en a de différentes tailles avec des coûts variant en conséquence. M. Brown a parlé de 138 000 \$. Est-ce le bon montant?

**Mme Kim St. Claire:** Je peux vérifier pour vous répondre ultérieurement. C'est la première estimation que nous avons établie en fonction du nombre de panneaux de différentes tailles et du nombre de panneaux d'orientation, notamment. Certains sont installés sur les îles, d'autres sur des îlots. Comme je l'indiquais, ce sera pour nous l'occasion de vérifier notre inventaire.

**Mme Kirsty Duncan:** Il s'agirait donc de 138 000 \$ sur une période de 10 ans; c'est ce que j'ai compris.

M. Brown pourrait peut-être nous parler des retombées économiques prévues pour la région. Combien cet investissement de 138 000 \$ sur 10 ans pourra-t-il rapporter à longue échéance?

**M. Gordon Brown:** Nous avons parlé de l'image de marque. Si le changement de nom est approuvé par votre comité et le Parlement, il en résultera un intérêt nouveau pour le parc, ce qui suscitera un certain enthousiasme. Il est possible que ce nouvel enthousiasme suffise à générer assez de revenus pour payer les coûts découlant du changement apporté.

Si certaines de ces îles sont assez grandes, d'autres sont beaucoup plus petites — il y en a qui ne sont pas beaucoup plus étendues que la pièce où nous nous trouvons. On y trouve des panneaux qui ont sans doute la taille du meuble qui me sépare de M. Ross. Il y a aussi de grands panneaux installés sur le site de Mallorytown Landing, sur la terre ferme. Il y en a également quelques autres éparpillés ici et là, mais ils ne sont pas très grands et les coûts devraient être minimales. Il y en a dont les plaques sont amovibles. Il s'agit seulement de remplacer une plaque de cette taille pour que « Îles-du-Saint-Laurent » devienne « Mille-Îles ».

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

J'ai une question pour M. Russell. On demande un investissement de 138 000 \$ sur une période de 10 ans. Quelles retombées envisagez-vous pour le milieu des affaires, les chambres de commerce?

**M. Tom Russell:** Je ne crois pas pouvoir vous donner de réponse précise à ce sujet. Je peux toutefois vous dire que si les gens du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent devaient s'adresser à la 1000 Islands Community Development Corporation pour qu'on les aide à assumer les coûts découlant de ce changement, je suis pas mal persuadé que mon conseil d'administration donnerait volontiers son accord, parce qu'il saisirait tout l'impact d'un tel changement et les précieuses retombées qui s'en suivraient.

**Mme Kirsty Duncan:** Je vous remercie.

Je n'ai plus de question.

**Le président:** Très bien. Merci.

Nous allons amorcer le tour à cinq minutes.

[Français]

Madame Raynault, vous disposez de cinq minutes.

• (1635)

**Mme Francine Raynault (Joliette, NPD):** Merci, monsieur le président.

C'est ma première intervention au Comité permanent de l'environnement. Je suis habituée à siéger au Comité permanent de l'agriculture.

Pour ma part, j'entends parler des Mille-Îles depuis très longtemps. Pendant quelques années, quand arrivait la fin de semaine de l'Action de grâces, on allait faire du camping dans les Îles-du-Saint-Laurent. En fait, ce n'était pas tout à fait cela, mais c'était vraiment très agréable.

Bien sûr, mes collègues du comité ont posé beaucoup de questions. Ma question s'adresse à M. Ross.

Je reconnais que cela va augmenter l'achalandage des touristes, que les gens de la région vont avoir du travail supplémentaire et que cela va créer de l'emploi. Cependant, le fait d'accueillir plus de touristes dans le parc des Mille-Îles et dans les villages avoisinants va-t-il avoir un impact sur l'environnement?

[Traduction]

**M. Don Ross:** Excellente question! Merci beaucoup.

C'est toujours une préoccupation dans notre région. Comme je vous l'indiquais précédemment, plus de la moitié des Canadiens vivent à moins de cinq heures de route de chez nous. C'est également une source d'inquiétude pour les parcs provinciaux dont les installations sont utilisées à pleine capacité dans notre région. Nous accueillons énormément de visiteurs. Les gens du parc national ont beaucoup contribué à une meilleure compréhension de la situation globale. Dans notre région, ils sont reconnus comme des chefs de file en matière d'aménagement de sentiers, d'études d'impact et de gestion des visiteurs, notamment. Notre région pourrait accueillir encore davantage de touristes, mais ce n'est pas nécessairement le cas du parc national en raison des restrictions attribuables à la capacité portuaire. Mais je répète qu'il est surtout bon pour le Canada de voir davantage de gens des secteurs urbains visiter la région, surtout sous l'inspiration du mode de gestion touristique que Parcs Canada peut contribuer à implanter si l'on réinvestit dans ce parc national et les organisations qui gravitent autour.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Je vous remercie de votre réponse.

C'est tout.

[Traduction]

**Le président:** Vous avez terminé. Merci.

Madame Ambler, vous avez cinq minutes.

Avant de vous laisser la parole, je voudrais d'abord savoir si le comité est d'accord pour que vous soyez notre dernière intervenante. Nous passerions ensuite à l'étude article par article.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Vous avez cinq minutes.

**Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC):** Merci beaucoup.

Merci, monsieur Brown, de votre comparution devant le comité, et félicitations pour votre projet de loi.

Vous savez peut-être que le plus récent rapport produit par notre comité portait sur le plan national de conservation. Nous avons entendu beaucoup de témoignages sur la nécessité de rétablir le lien entre les Canadiens des régions urbaines et la nature.

Pouvez-vous nous dire en quoi la nouvelle désignation du Parc national des Mille-Îles pourrait contribuer à encourager les citoyens à apprécier ce milieu naturel qui leur est accessible?

**M. Gordon Brown:** D'abord et avant tout, j'aimerais parler brièvement des mesures prises par le gouvernement aux fins de la conservation de la nature et des répercussions de ces actions dans notre région. M. Ross pourra vous glisser un mot de certaines entités incluses dans la Réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac qui ne font pas partie du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent. Ces secteurs ont été récemment désignés comme zones protégées dans le cadre de cet investissement. C'est un autre moyen d'établir la connexion entre les citoyens et la nature ainsi que les secteurs plus ruraux de notre pays.

Depuis son agrandissement qui remonte à une dizaine d'années, le parc compte des terres autrefois administrées par la Commission des parcs du Saint-Laurent, une agence provinciale qui gérait également les sites de Fort Henry et Upper Canada Village. Comme j'ai été président de cette agence pendant six ans, je peux vous en parler en connaissance de cause.

Sans vouloir dénigrer aucunement l'agence provinciale, je peux vous dire que ces terres sont beaucoup mieux gérées maintenant qu'elles font partie de ce parc national. On s'y intéresse de plus près et on les protège mieux. Comme l'indiquait M. Ross, cela fait partie des avantages, notamment avec les nouveaux sentiers et les mesures de protection additionnelles.

Peut-être que M. Ross pourrait vous en parler encore mieux que moi.

• (1640)

**M. Don Ross:** Certainement. Je serai bref.

Il est sans doute trop tôt pour que M. Russell nous fasse une annonce, mais nous voulons notamment, dans le cadre du réseau des réserves de la biosphère, offrir aux visiteurs tout un ensemble d'expériences extraordinaires en reliant entre eux différents éléments: programmes d'interprétation du parc national combinés à des remontées de la rivière Gananoque en canot, expériences de plein air, séjours dans des gîtes touristiques locaux, repas au restaurant, etc. Nous ne sommes pas encore parvenus à combiner efficacement ces offres typiquement régionales.

Le regroupement des offres sous l'image de marque des Mille-Îles va grandement faciliter nos efforts de promotion en ce sens. Nous anticipons une affluence nautique sans précédent à la faveur d'une approche fondée sur la croissance et le développement touristique durable. Comme les gens qui se rendent à la Grande Barrière de récifs ou au Costa Rica, nos visiteurs pourront vivre une expérience inoubliable. Et tout cela à une heure à peine d'Ottawa.

**Mme Stella Ambler:** C'est ce qu'on pourrait appeler de la mise en marché croisée. Une fois qu'on parvient à attirer des gens dans la région, on s'efforce de les garder sur place avec d'autres activités.

**M. Don Ross:** C'est tout à fait cela...pour autant que le gouvernement du Canada investisse suffisamment dans l'aventure.

**Mme Stella Ambler:** Je dirais qu'il vous faudrait environ 138 000 \$.

**M. Don Ross:** Ce ne serait pas vraiment suffisant. C'est uniquement pour changer quelques panneaux dans un parc national. Nous voudrions en fait que l'on investisse 5 millions de dollars par année dans le réseau canadien des réserves de la biosphère.

**Mme Stella Ambler:** D'accord. Je savais que je n'allais pas m'en sortir aussi facilement.

**M. Don Ross:** Je suis très sérieux.

**Mme Stella Ambler:** Je n'en doute pas un instant.

Il est intéressant de penser à ces millions de Canadiens qui vivent à moins de cinq heures de route. En outre, j'ai pu moi-même constater que ce parc accueille des visiteurs de toute la planète. Lorsque j'étais très jeune, mes parents recevaient des proches qui venaient d'Italie. Comme nous habitons à l'ouest de Toronto, nous emmenons toujours nos visiteurs d'outre-mer aux chutes Niagara. Mais je me souviens d'avoir aussi visité les Mille-Îles. Avant de me présenter ici, je ne savais même pas que l'on désignait cette région sous une autre appellation. Je suppose que cela peut s'ajouter aux nombreuses justifications entendues aujourd'hui en faveur d'un changement de l'image de marque.

Je vous remercie beaucoup encore une fois.

**Le président:** Merci.

Je vais maintenant interrompre la séance. Nous remercions nos témoins de leur contribution. Nous allons passer à l'étude article par article.

Cette portion de notre séance sera publique, alors vous pouvez très bien demeurer des nôtres à titre d'observateurs si vous le désirez.

• (1640)

(Pause)

• (1640)

**Le président:** Nous allons reprendre nos travaux.

J'aimerais vous présenter M. Mike MacPherson, le greffier législatif assigné au projet de loi C-370. Il est ici pour nous aider en cas de problèmes, mais je ne m'attends pas à ce qu'il y en ait.

Nous allons passer à l'étude article par article. Comme nous n'avons reçu aucun amendement, je pose directement la question: l'article 1 est-il adopté?

(L'article 1 est adopté)

**Le président:** Le titre est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Dois-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

• (1645)

**Le président:** La séance est levée.









**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les  
Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à  
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and  
Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the  
following address: <http://www.parl.gc.ca>